



Sommet du 24 janvier 2013

Déclaration commune

13^{ème} Sommet de la Grande Région

24 janvier 2013

Abbaye des Prémontrés – Pont-à-Mousson

**13^{ème} Sommet des Exécutifs
Présidence Lorraine 2011-2013**

Préambule

Les membres du 13^{ème} Sommet de la Grande Région

la Ministre-Présidente du Land de Sarre, Madame Annegret KRAMP-KARRENBAUER,

la Ministre-Présidente du Land de Rhénanie-Palatinat, Madame Malu DREYER,

le Ministre des Finances et des Affaires Européennes du Land de Sarre, Monsieur Stephan TOSCANI,

le Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par Monsieur Jean-Marie HALSDORF, Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région,

le Ministre-Président de la Région Wallonne et de la Communauté Française de Belgique, représenté par Monsieur Philippe SUINEN,

le Ministre-Président de la Communauté Germanophone de Belgique, Monsieur Karl-Heinz LAMBERTZ,

le Préfet de la Région Lorraine et Préfet de la Moselle, Monsieur Nacer MEDDAH,

le Président du Conseil Régional de Lorraine, Monsieur Jean-Pierre MASSERET,

le Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, Monsieur Michel DINET,

le Président du Conseil Général de la Moselle, Monsieur Patrick WEITEN,

le Président du Conseil Général de la Meuse, représenté par Monsieur Stéphane PERRIN, en tant qu'observateur,

le Président du Conseil Général des Vosges, Monsieur Christian PONCELET, en tant qu'observateur,

En présence

du Président du Conseil Parlementaire Interrégional, Monsieur Joachim MERTES et de la Présidente sortante, Madame Josiane MADELAINE,

du Président du Comité Economique et Social du Sommet, Monsieur Dietmar MUSCHEID et du Président sortant, Monsieur Patrice LOMBARD,

répondant à l'invitation du Président du Conseil Régional de Lorraine en charge de la présidence du 13^{ème} Sommet de la Grande Région,

se sont réunis le 24.1.2013 à l'Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson pour le 13^{ème} Sommet de la Grande Région.

Ils adoptent à cette occasion la Déclaration commune suivante :

En s'inscrivant dans la continuité des Présidences précédentes, et suivant le principe de responsabilité partagée, la Présidence lorraine du 13^o Sommet de la Grande Région a affirmé sa volonté de contribuer à une construction dynamique de la Grande Région et au renforcement de son positionnement en Europe.

Cette dynamique, désormais bien installée, s'est concrétisée par nombre d'opérations et de dispositifs, qu'il convenait de poursuivre, de soutenir voire de développer selon les trois axes de la Présidence lorraine arrêtés à Völklingen lors du 12^o Sommet de la Grande Région tenu sous Présidence sarroise:

- La Grande Région : une ambition européenne
- La Grande Région : une gouvernance politique affirmée
- La Grande Région : des projets et des actions au service des citoyens.

□ La Grande Région : une ambition européenne

Dans la continuité des travaux des présidences précédentes, la présidence Lorraine du 13^{ème} Sommet des Exécutifs de la Grande Région a proposé, en concertation avec tous ses partenaires, d'imaginer une Grande Région de demain au cœur de l'Europe, offrant une ouverture incontestable à l'international et une dynamique de compétitivité européenne véritablement inclusive et durable.

Pour ce faire, la présidence Lorraine a proposé une stratégie prenant simultanément en compte l'ensemble des territoires de la Grande Région dans le cadre d'une gouvernance « multiniveaux ».

Le colloque consacré à la RMPT le 31 mai 2011 à Pont-à-Mousson a permis que les résultats du projet de recherche METROBORDER soient présentés pour la première fois à un large public de la Grande Région.

Un premier pas a ainsi été franchi pour faire mieux connaître la démarche engagée non seulement aux spécialistes, mais aussi aux citoyens et pour familiariser les parties intéressées issues des secteurs de la politique, de l'économie et de la science avec cette démarche.

La déclaration commune des Exécutifs de la Grande Région à Berlin (7 juillet 2011) a affirmé la volonté commune de faire de la Grande Région un espace de coopération intégré au bénéfice de ses concitoyens, de son économie et de ses territoires pour lui conférer la dimension et la reconnaissance européenne des instances communautaires, nécessaires à son développement et à son rayonnement.

Ainsi, et suite à la réunion sectorielle « Aménagement du territoire et transports » du 17 janvier dernier, les Exécutifs de la Grande Région confirment la poursuite de la définition d'une stratégie de développement métropolitaine portant un développement territorial polycentrique reposant sur les complémentarités des fonctions des territoires de la Grande Région.

Si les fonctions métropolitaines supérieures situées dans le noyau central de la Grande Région constituent le moteur de cette stratégie, il convient d'intégrer tous les territoires de l'espace de coopération institutionnelle afin de contribuer à un développement territorial structuré et équilibré à même de répondre aux préoccupations quotidiennes des habitants de la Grande Région accentuées par la situation économique et sociale actuelle.

Ce processus de métropolisation a vocation à coordonner de manière efficace des politiques territoriales et sectorielles pour relever les défis territoriaux communs, actuels et à venir, et à être porteur de nouveaux modes de coopération reposant tant sur les expériences des collaborations passées, la mutualisation des initiatives et des pratiques existantes que l'établissement de nouveaux réseaux impliquant des nouveaux acteurs.

Il convient effectivement que le Sommet des Exécutifs facilite la coopération territoriale européenne au nom de la cohésion économique, sociale et territoriale au service d'une croissance intelligente, durable et inclusive pour renforcer le positionnement de la Grande Région sur l'échiquier européen.

En conséquent, les partenaires ont convenu de réaliser un programme d'actions territorial concerté. L'accord du Sommet intermédiaire du 26 juin 2012 sur l'architecture de ce programme qui se fonde sur quatre piliers : Economie, Territoires, Hommes et Gouvernance amorce une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la stratégie de développement métropolitaine par le recensement d'actions durables et structurantes. Il donnera corps au « vivre ensemble » de la démarche initiée depuis le 1^{er} Sommet avec l'ambition commune de construire un espace de coopération territoriale européenne, laboratoire de l'intégration européenne.

Le cadre stratégique commun, élaboré à l'initiative de la Présidence lorraine, en complément des travaux des experts et réseaux de la Grande Région, constitue une base de diagnostic et d'orientation pour la définition de ce programme d'actions.

Ce programme d'action devra également prendre en compte le schéma de développement territorial élaboré par le comité de coordination de développement territorial et la contribution du comité RMPT.

Ce programme d'actions intégré devra avoir pour vocation de préciser notamment la déclinaison des trois dimensions suivantes figurant dans le projet de recherche METROBORDER : « métropole économique », « laboratoire de l'Europe » et « région mobile et accessible ».

Ces travaux devront être conduits dans la lignée des prises de position des ministres et des responsables politiques de l'aménagement du territoire et des transports de la Grande Région, réunis lors de la réunion sectorielle du 17 janvier 2013, concernant le développement de la dimension métropolitaine de la Grande Région, la définition des projets de transports prioritaires afférents ainsi qu'en vue de la pérennisation du système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR) adoptées ce jour par les Exécutifs.

Les Exécutifs soulignent que les politiques et les programmes de l'Union Européenne doivent constituer les maillons clefs de la stratégie de développement métropolitaine de la Grande Région afin, notamment de pouvoir avoir recours à des cofinancements européens au niveau de sa mise en œuvre.

Dans le cadre de la définition de la stratégie de développement métropolitaine de la Grande Région portant un développement territorial polycentrique reposant sur les complémentarités des fonctions de ses territoires ayant vocation à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale au service d'une croissance intelligente, durable et inclusive, les Exécutifs :

- approuvent les recommandations de la réunion sectorielle « aménagement du territoire et transports » réunie le 17 janvier 2013 annexées à la présente déclaration commune
- confirment que la stratégie de développement métropolitaine visant la réalisation progressive d'une RMPT – Grande Région devient le fil conducteur de l'ensemble des travaux du Sommet

Pour ce faire, les Exécutifs :

- mandatent le Comité de Coordination du Développement territorial (CCDT), groupe de travail du Sommet de poursuivre, en coopération avec le groupe de travail « Transports » et le comité RMPT, en tant que comité consultatif, les travaux concernant l'élaboration du schéma de développement territorial (SDT) de la Grande Région, en considérant tout particulièrement la dimension métropolitaine, en mettant l'accent sur les transports et la mobilité et en identifiant les interactions entre les territoires autour des fonctions suivantes : productives, résidentielles, récréatives et environnementales devant conduire à des relations de solidarités réciproques renforcées.
- décident de pérenniser le CCDT en tant que groupe de travail du Sommet de la Grande Région. Afin de garantir la continuité des travaux entamés, la présidence du CCDT continuera à être assurée par le Grand-duché de Luxembourg
- décident également de pérenniser le Comité RMPT (CRMPT) en tant que comité consultatif permanent du Sommet de la Grande Région. Afin de garantir la continuité des travaux entamés, la présidence du CRMPT continuera à être assurée par une coprésidence, établie entre le Grand-Duché de Luxembourg et un représentant issu du territoire de la présidence du Sommet en exercice.
- insistent sur la nécessité d'une collaboration accrue entre le CCDT, le groupe de travail « Transport » du Sommet de la Grande Région et le groupe de travail « Transports en commun et infrastructures de transport » du Comité Economique et Social de la Grande Région (CESGR). Dans ce contexte, et en vue de continuer l'approche stratégique entamée, le Sommet invite le collège des représentants personnels à examiner la possibilité de pérenniser la coopération entre ces groupes.
- mandatent également les groupes de travail « cadastre et cartographie », « offices statistiques » et « observatoire interrégional de l'emploi » de se rapprocher du CCDT pour faciliter l'observation des fonctions des territoires et ainsi assurer une mutualisation des données et de leur exploitation.

Les politiques et les programmes de l'Union Européenne doivent être les maillons clefs d'une telle stratégie. Les trois volets du futur objectif « Coopération Territoriale Européenne » constituent les instruments essentiels pour renforcer la coopération entre les acteurs de la Grande Région.

L'expérience acquise par le programme INTERREG IVA Grande Région permet ainsi d'affirmer que pour la prochaine période de programmation, le programme INTERREG VA devrait être dédié aux stratégies de développement territorial concourant à répondre concrètement aux préoccupations quotidiennes des bassins de vie transfrontaliers (proximité).

Le volet B pourrait convenir à la mise en réseau des politiques grand régionales et à la valorisation des fonctions métropolitaines.

Quant au volet C, il pourrait permettre de développer la coopération notamment avec les autres régions européennes pour l'échange et la capitalisation des bonnes pratiques.

A ces instruments s'ajoutent les programmes sectoriels dont la mobilisation contribuera à la valorisation des atouts de la Grande Région.

Aussi, dans le cadre de la préparation de la période de programmation des fonds européens (2014-2020), les Exécutifs :

- **s'engagent à mobiliser leurs gouvernements respectifs et l'Union européenne pour s'assurer de l'inscription et de l'articulation de la « coopération territoriale européenne » dans les accords de partenariat.**

Ce volet devra refléter l'importance du rôle de la coopération dans l'intégration européenne. C'est pourquoi les Exécutifs insistent pour que l'enveloppe dédiée à cet objectif soit à la mesure de ce rôle.

- **souhaitent que soit impulsée une cohérence entre les programmes régionaux et les programmes de coopération territoriale européenne.**
- **prennent acte de la préparation du futur programme Interreg VA conduit dans le cadre du GECT – INTERREG sous la présidence du Préfet de la région Lorraine, et souhaitent être informés régulièrement de l'avancement des travaux engagés.**
- **souhaitent que le positionnement de la Grande Région dans l'espace Europe Nord-Ouest (ENO) du programme INTERREG VB soit renforcé. Ils se mobilisent pour conduire une telle démarche, notamment pour la mise en œuvre d'un outil de territorialisation dans le futur programme INTERREG VB.**

□ La Grande Région : une gouvernance politique affirmée

La gouvernance, essentielle pour la qualité des travaux de la Grande Région, nécessite une bonne articulation des Groupes de Travail du Sommet, du Comité Economique et Social de la Grande Région (CESGR), et du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI).

Deux principaux objectifs ont guidé l'action de la Présidence lorraine :

- Plus de transversalité, comme condition de la circulation de l'information entre les instances du Sommet et la valorisation croisée de leurs travaux.
- Plus d'engagement politique, notamment par la tenue des Conférences Ministérielles.

Plus de Transversalité

La Présidence Lorraine a suivi avec assiduité et intérêt les travaux des différentes instances, en participant très régulièrement, et au plus haut niveau, aux réunions institutionnelles du Conseil Parlementaire interrégional (CPI) et du Comité Economique et Social de la Grande Région (CESGR), ainsi qu'en réunissant à plusieurs reprises les Présidents des Groupes de Travail rassemblant les experts des différentes composantes régionales.

Le Sommet souligne le bien fondé et l'utilité de sa collaboration avec le CPI, qui tient lieu d'Assemblée Parlementaire consultative et adopte des recommandations destinées au Sommet et aux Exécutifs de la Grande Région dans des domaines variés qui touchent à la coopération transfrontalière.

- A la veille de la mise en place d'un Secrétariat commun du Sommet de la Grande Région qui a notamment pour mission d'assurer le suivi des groupes de travail, le Sommet recommande de poursuivre la rationalisation de leur méthode de travail, à la fois pour la mise en commun et le partage des réflexions et pour le pilotage et le suivi du dispositif.

Ainsi, le Sommet propose que, à la suite de la Présidence lorraine, chaque Présidence en exercice mandate les groupes de travail du sommet et ceux du Comité Economique et Social de la Grande Région (CESGR) sur des domaines précis en fonction des priorités qu'elle aura définies en lien avec le Président du CESGR.

L'enjeu est de s'assurer de l'adéquation de leurs travaux aux orientations du Sommet et aux intérêts de la Grande Région et de ses citoyens.

La responsabilité d'auto-saisine de ces groupes de travail est toutefois reconnue et encouragée.

Cette méthode s'est révélée fructueuse, à la fois pour la mise en commun et le partage des réflexions, pour le pilotage et le suivi du dispositif. Ainsi, en application du principe éprouvé de la « responsabilité partagée », les groupes de travail « Comité de coordination du Développement Territorial » (CCDT), « Promotion internationale des entreprises » et « Environnement » se sont chacun investis dans une thématique spécifique, à charge pour eux de rendre compte de l'avancement de leurs travaux à la Présidence en exercice.

Après plusieurs années de fonctionnement, le Comité Economique et Social de la Grande Région a pris toute sa place parmi les acteurs de la coopération transfrontalière. Le Sommet relève la qualité des documents produits, notamment concernant la situation économique et sociale de la Grande Région.

Concernant le financement et le fonctionnement de cette institution, le Sommet mandate la présidence rhénane-palatine pour mener une réflexion sur les propositions faites par le CESGR notamment quant à la mise en place d'un financement à parité entre les cinq entités de la Grande Région.

- **L'Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE)**

Les membres du Sommet prennent acte du 8^{ème} rapport de l'Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE) qu'ils avaient mandaté sur la situation du marché de l'emploi en Grande Région. Les membres du Sommet constatent avec satisfaction la qualité de ces rapports régulièrement adressés au Sommet des Exécutifs. Ce rapport analyse l'évolution du marché de l'emploi dans la Grande Région à partir des principaux indicateurs structurels. Il restitue également la première étape du travail d'analyse thématique sur l'apprentissage des langues dans la Grande Région.

Ils notent avec satisfaction l'effort poursuivi par le comité de pilotage pour favoriser la diffusion des travaux de l'observatoire. Ils saluent la création du site internet de l'OIE qui permet en un lieu de retrouver l'ensemble des travaux sous forme numérique accompagnés d'analyses et de présentation thématiques (www.iba-oie.eu).

Les membres du Sommet soulignent l'importance de la mission de l'OIE qui permet une identification précoce des évolutions et problèmes sur le marché de l'emploi en Grande Région et permet ainsi de mettre en place rapidement des mesures appropriées. Ils mandatent l'OIE pour le prochain rapport.

Plus d'engagement politique

- **Le Sommet**

Il assure la responsabilité majeure d'être le régulateur politique de la Grande Région dans le respect de l'autorité de chacun de ses membres.

Il lui revient d'impulser les actions qui répondent à la demande des citoyens et à l'ambition de faire de la Grande Région un véritable espace de coopération territoriale européenne et d'en définir les priorités.

Trois sommets ont rythmé la Présidence Lorraine :

- Le Sommet extraordinaire du 11 avril 2011 consacré à Cattenom
A la suite de la tragédie de FUKUSHIMA, la Présidence lorraine a pris l'initiative, à la demande des partenaires, d'un Sommet extraordinaire sur la filière électronucléaire, et plus particulièrement sur la situation de la centrale de Cattenom. Dans ce cadre, et dans le respect des compétences de chacun dans le domaine de la question énergétique, il a été convenu que les membres du Sommet ne pouvaient décider de la fermeture de la centrale de Cattenom. Le Sommet s'est également félicité des échanges constructifs et profonds sur cette question et a décidé du lancement de trois exercices transfrontaliers, a salué l'initiative du président du Conseil Général de la Moselle sur l'ouverture aux partenaires de la Grande Région de la Commission Locale d'Information de Cattenom, et a donné mandat au groupe de travail « Environnement » pour la rédaction d'un document de travail sur la transition énergétique.
- Un second Sommet informel s'est tenu à Berlin, à l'occasion d'un forum de la Grande Région organisé par le Land de Sarre le 7 juillet 2011. La Grande Région s'est présentée à cette occasion pour la première fois sur la scène nationale de la capitale, comme préconisé par le Sommet du 24 janvier 2011.
La « Déclaration de Berlin » fut adoptée à cette occasion pour marquer l'engagement des Exécutifs à faire de la Grande Région une Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière (RMPT), par l'établissement d'un programme d'actions concrètes adossé à un financement européen et s'inscrivant dans les priorités de la politique régionale de l'Union Européenne.
A l'invitation du Sommet, le Commissaire européen Janusz Lewandowski a présenté, à l'occasion de ce « Forum de la Grande Région », l'état actuel des projets de la Commission concernant sa politique de cohésion pour la période à venir.
- Lors du Sommet informel du 26 juin 2012, les Exécutifs ont adopté l'acte d'engagement et pris acte de l'architecture du programme d'actions visant la création d'une Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière. En vue de sa mise en place, les partenaires pourront s'appuyer sur un cadre stratégique, fruit des contributions de l'ensemble des partenaires.
Cette réunion a été exemplaire au titre de la nature même des Sommets : lieux d'impulsion et d'initiative, d'explication et de recherche d'accord. Ce fut le cas de la RMPT, projet qui met en lumière la diversité des enjeux et des intérêts qui se croisent en Grande Région.

Les Exécutifs ont pris connaissance de l'état d'avancement des décisions et initiatives prises lors du Sommet Extraordinaire en 2011, qui participent à plus de transparence et d'informations pour la population. Concernant les exercices actuellement en cours, ils ont exprimé le souhait que le périmètre des scénarii des exercices, et plus particulièrement le périmètre d'évacuation, soit élargi. En outre, les Exécutifs ont confirmé leur volonté de promouvoir la transition énergétique en Grande Région via la mise en œuvre de projets exemplaires dans le domaine des énergies renouvelables.

Par ailleurs, une prise de position commune contre la baisse des subventions EURES prévue par la Commission Européenne a été adoptée par le Sommet. La présidence du Sommet a saisi deux fois sur ce point le commissaire européen compétent.

- **Le « Secrétariat du Sommet »**

Le **Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT)**, décidé à l'unanimité lors du Sommet de Senningen le 17 juillet 2009 sous Présidence luxembourgeoise sera le symbole de la construction institutionnelle de la Grande Région par la mutualisation de moyens.

Ayant son siège à la Maison de la Grande Région à Luxembourg-Ville, ses objectifs sont clairs : renforcer la coopération institutionnelle, améliorer l'efficacité en assurant la continuité de l'action, mettre en œuvre les décisions du Sommet. Sa création est en voie d'officialisation, l'ensemble des partenaires ayant adopté la convention de création et les statuts.

- **Les conférences ministérielles**

Trois conférences ministérielles se sont tenues lors de la Présidence lorraine du Sommet réunissant :

- les Ministres et les responsables politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche le 18 octobre 2012

Les représentants politiques de ces domaines ont signé une déclaration d'intention sur l'avenir de la coopération institutionnelle. Cette déclaration vise notamment à poursuivre la mobilité étudiante par le développement des centres de perfectionnement de langues ainsi que par la mise en place de co-diplomations de qualité. De plus, la Conférence s'est engagée à pérenniser l'initiative lorraine et luxembourgeoise du fonds interrégional de la recherche et à organiser une sixième édition du prix interrégional de la recherche dans le cadre de la présidence rhénane-palatine de la Grande Région.

- Les Ministres de la culture et les responsables politiques le 28 novembre 2012.
Les membres de la Conférence Ministérielle se sont félicités de la qualité des travaux menés par l'Espace Culturel Grande Région (ECGR). Convaincus que la culture participe à l'attractivité du territoire de la Grande Région, les Ministres et Responsables de la Culture ont décidé pérenniser l'ECGR en lui garantissant son existence et les moyens d'action de l'association au-delà de la phase de cofinancement d'INTERREG IVA Grande Région.
Les Ministres ont également accueillis très favorablement la candidature de Maastricht et de l'Euregio Meuse-Rhin au titre de capitale européenne de la culture 2018.

- Les Ministres de l'Aménagement du Territoire et des Transports et les responsables politiques le 17 janvier 2013.
Les membres de la Conférence ont pris acte des contributions du Comité de Coordination du Développement Territorial et ont adopté les deux documents élaborés par ce même Comité, qui constituent un premier volet important du schéma de développement territorial de la Grande Région :
 1. La dimension métropolitaine de la Grande Région
 2. Les projets des transports prioritaires dans la perspective du développement métropolitain de la Grande Région.

De plus, la Conférence Ministérielle a adopté les conclusions du comité de pilotage du SIG-GR concernant la pérennisation du SIG-GR.

Les Exécutifs

- **donnent mandat au Collège des Représentants Personnels de poursuivre la réflexion sur la gouvernance des groupes de travail ;**
- **décident que les questions de l'emploi, de la formation et des mutations socio-économiques seront traitées de façon transversale par les groupes de travail concernés. De plus, un groupe de travail spécifique « Marché du travail » sera créé après présentation par la Présidence Rhénane-Palatine des missions qui lui seront confiées et des conséquences de cette création sur l'organisation des autres groupes de travail et acteurs concernés de la Grande Région ;**
- **approuvent les conclusions des conférences ministérielles « Enseignement Supérieur- Recherche », « Culture » et « Aménagement du territoire et transport » ;**
- **souhaitent la pérennisation des Conférences Ministérielles et leur élargissement à d'autres domaines de compétence ;**
- **se félicitent de la mise en place prochaine du GECT Secrétariat du Sommet-;**
- **demandent la poursuite des réflexions engagées quant au financement et au statut du CESGR.**

□ La Grande Région : des actions et des projets au service des citoyens

Si un projet politique peut naître d'une idée ou d'une intuition, il ne peut se développer qu'au travers d'actions concrètes : le service rendu aux citoyens et aux acteurs socio-économiques est la justification et le soutien indispensables à l'action politique.

Que tous ceux qui y ont contribué à des titres divers trouvent ici les remerciements chaleureux et la gratitude du Sommet et de la Présidence lorraine.

• La poursuite des manifestations populaires

Elles sont l'occasion de faire connaître la Grande Région, et de lui conférer une visibilité : tournoi de football, fair-play tour, journée de la Grande Région... s'adressent à tous, permettant de créer ou de développer un sentiment d'appartenance à une communauté de vie.

Le tournoi de football a, pour la première fois, réuni des équipes féminines, promouvant ainsi des valeurs de mixité dans un sport traditionnellement masculin. Treize équipes se sont rencontrées au cours de ce tournoi en juin 2012. L'équipe lorraine des joueuses de Woippy a remporté cette manifestation sportive organisée conjointement avec EuroSportPool, structure sportive transfrontalière candidate à l'organisation des manifestations sportives transfrontalières.

Mention particulière doit être faite à la journée de la Grande Région, qui s'est associée aux traditionnelles et très populaires Fêtes de la Mirabelle de Metz, ce qui lui a valu une belle fréquentation transfrontalière. Succès dont la réussite est due à la mobilisation des professionnels des produits des terroirs de la Grande Région et à l'implication des représentants de l'Espace culturel de la Grande Région et du projet « Marketing touristique ». Car c'est aussi par la connaissance réciproque des cultures que se construit une identité transrégionale.

Il faut souligner que l'intérêt suscité par la Grande Région est très souvent relié à sa dimension européenne.

Enfin, le concert du chœur de la Grande Région regroupant 230 choristes et 40 musiciens en décembre 2012 en la Cathédrale de Metz a connu un vif succès devant 3 000 spectateurs, marquant ainsi la vigueur du chant choral dans la Grande Région.

La poursuite des actions engagées

Outre la RMPT, et après avoir donné les impulsions initiales, le Sommet souligne les avancées dans les domaines suivants, attestées dans les documents joints en annexe (Bilan de la Présidence et Recueil des fiches de synthèse des travaux des Groupes de travail du Sommet) :

- Le Fonds Interrégional de la Recherche
- La Task-force « travailleurs frontaliers » de la Grande Région
- Le réseau grand régional des Parcs naturels
- Les clusters
 - Cluster Interrégional Matériaux
 - Cluster interrégional Environnement
 - Plate-forme automobile
- Le tourisme
- L'accès au marché de l'emploi
- L'interconnexion des systèmes d'information pour les transports en commun
- Mieux connecter la Grande Région à l'Europe.

● **Les initiatives post-Völklingen**

L'apprentissage de la langue du voisin est un facteur indispensable à la densification des échanges : pour des raisons évidentes, cette orientation est réitérée très régulièrement par le Sommet.

Trois réponses peuvent lui être apportées :

1. Lors de la formation initiale, à tous les niveaux, comme le projet transfrontalier TRILINGUA, soutenu par la Moselle, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat.
2. Dans le cadre de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle pour étayer un projet et une motivation professionnelle, comme demandé par la résolution de la 3^o conférence ministérielle sectorielle sur l'Enseignement Supérieur
3. Dans le cadre de formations accessibles à tous, pour toute motivation d'ordre personnel. Ainsi, la Wallonie a développé un apprentissage par INTERNET « e-learning » très prometteur et qui pourrait, après examen précis, être rendu accessible à tous les citoyens de la Grande Région.

De manière générale, les Exécutifs encouragent toute initiative et projet visant à faciliter l'apprentissage des langues par l'intermédiaire des nouvelles technologies, ainsi que proposé par le projet transfrontalier ALLEGRO

- **La transition énergétique**

Ce projet décidé au Sommet extraordinaire du 11 avril 2011 consacré à la Centrale Electronucléaire de Cattenom comme alternative ou complément à l'énergie électronucléaire a été pris en charge avec beaucoup de détermination par le groupe de travail « Environnement ».

Le Sommet a ainsi pris acte de la feuille de route établie par le Groupe de Travail « Environnement » concernant ses travaux en matière de transition énergétique, travaux qui devront être conclus par une conférence ministérielle.

- **La Citoyenneté**

La Grande Région reste trop méconnue des concitoyens. Les événements grand public sont indispensables, mais cependant insuffisants pour l'information nécessaire à l'adhésion populaire et au processus démocratique de construction de la Grande Région.

Une politique de communication doit être mise en place. Les vecteurs actuels de communication, notamment ceux du Net, doivent être évalués et coordonnés. La Lorraine se propose de conduire cette réflexion.

- **Mobilité étudiante**

Encouragée par l'UniGR (Université de la Grande Région) la codiplomation s'avère être un facteur d'attractivité important et constitue la garantie d'une plus grande mobilité des étudiants.

Le renforcement des compétences linguistiques mérite également d'être poursuivi, en soutenant les centres de perfectionnement des établissements des établissements d'enseignement supérieur.

De plus, les réflexions déjà engagées quant à une démarche globale relative à la mobilité étudiante (codiplomation, accueil des étudiants, transport et hébergement...) méritent d'être poursuivies.

Les Exécutifs encouragent vivement:

- **l'organisation de manifestations populaires, vecteur de citoyenneté et de reconnaissance européenne de la Grande Région**
- **toute initiative facilitant l'apprentissage des langues par l'intermédiaire des nouvelles technologies**
- **les efforts poursuivis en commun pour la mobilité étudiante**

De plus, les Exécutifs décident :

- **de poursuivre les travaux menés sur la transition énergétique**
- **de conduire une réflexion sur la politique de promotion de la Grande Région et de confier à la Lorraine le soin de faire des propositions dans ce sens.**

Les priorités de la Présidence de la Rhénanie-Palatinat

La Rhénanie-Palatinat est heureuse de convier ses partenaires au 14^e Sommet de la Grande Région qui se tiendra fin 2014 sous la présidence rhénane-palatine.

La Rhénanie-Palatinat propose comme mot d'ordre du prochain Sommet : « **Le marché du travail dans la Grande Région. Défis communs et réponses transfrontalières** ».

La mutation démographique représente l'un des défis majeurs auxquels devra faire face le marché du travail de la Grande Région avec ses près de 213 000 frontaliers. La baisse du nombre d'habitants et le renversement de la pyramide des âges, notamment, mettront à l'épreuve les systèmes sociaux actuels. Un changement profond affecte tout particulièrement le monde du travail et l'emploi. Le marché du travail en subira les conséquences dans toutes les composantes régionales, même si c'est à des degrés divers. D'autres facteurs, comme le renforcement de la technologisation du monde du travail, accompagnent cette mutation et influent sur les réserves de main-d'œuvre qualifiée et, par voie de conséquence, la compétitivité de l'économie dans la Grande Région.

Ainsi le marché du travail de la Grande Région devra-t-il relever des défis communs :

- Dans certaines composantes régionales, la population active diminuera en partie fortement jusqu'en 2030.
- Parallèlement à la baisse du nombre des actifs, les besoins de main-d'œuvre qualifiée ne se réduiront pas. Aujourd'hui déjà, dans certaines catégories de professions et diverses régions, les exigences en matière de main-d'œuvre qualifiés ne peuvent être satisfaites. A la suite de la mutation démographique, les besoins vont considérablement augmenter, en particulier dans les domaines de la santé, des soins et dans le secteur des services d'une manière générale.
- En raison des progrès de la technologisation et de l'informatisation du monde du travail, les niveaux de formation de la main-d'œuvre qualifiée doivent être de plus en plus élevés.
- Il conviendra en particulier d'intégrer davantage les seniors et les femmes à la vie active ; par ailleurs, les jeunes en difficulté d'insertion devront être soutenus et les demandeurs d'emploi aidés de manière ciblée.
- Dans certaines composantes régionales, les formes d'emplois précaires et le secteur des bas salaires continuent de progresser. Un revenu minimum légal comme protection contre le dumping social n'est pas systématiquement proposé dans toutes les composantes régionales.

La Présidence rhénane-palatine du Sommet s'est fixé pour objectif d'apporter des réponses transfrontalières à ces défis. Parallèlement aux changements affectant d'une manière générale le marché du travail de la Grande Région en ces temps de mutation démographique, la question de la capacité des partenaires à développer de nouveaux potentiels en termes de disponibilité de main-d'œuvre qualifiée dans le contexte transfrontalier se trouvera ainsi au centre de la Présidence rhénane-palatine.

Avec en toile de fond la volonté de structurer la Grande Région socialement et de manière durable afin de la rendre compétitive ces prochaines années également, il y aura lieu, dans les deux ans à venir :

- d'engager des mesures concrètes faisant de l'espace de coopération une région énergétique, promouvant les énergies renouvelables et faisant progresser la protection climatique ;
- d'engager des mesures pour l'amélioration des compétences linguistiques. A cet effet, les programmes existants doivent être renforcés et étendus ;
- de poursuivre les travaux entrepris durant les présidences précédentes dans le but de faire progressivement et de manière structurée de la Grande Région une région métropolitaine transfrontalière et polycentrique.

Afin que les travaux du Sommet soient plus efficaces et plus transparents, il faut pour cela :

- que les structures existantes soient davantage mises en réseau ;
- que les organisations interrégionales soient plus fortement associées à la coopération ;
- que les citoyennes et les citoyens soient mieux informés et davantage impliqués.

Il sera déterminant à cet égard que, sous la Présidence rhénane-palatine, le Secrétariat commun de la Grande Région débute ses travaux et que les activités de relation publique soient encore développées. La Journée de la Grande Région, du 21 au 23 juin 2013 à Pirmasens, sera l'occasion de présenter aux visiteurs les institutions et les activités de la Grande Région.

De nombreuses rencontres culturelles et sportives émailleront par ailleurs la Présidence rhénane-palatine ces deux prochaines années. Ainsi un tournoi sera-t-il à nouveau proposé aux jeunes footballeurs. Celui-ci se tiendra à Trèves l'année de la Coupe du monde, en 2014. Un forum de la jeunesse sera également organisé. Le bateau culturel qui reliera Mayence et Metz en mai 2013 dans le cadre de l'été de la culture « Eurovisions » sera, à n'en pas douter, l'un des sommets culturels de la Présidence rhénane-palatine. Des fêtes et des manifestations diverses jalonneront en effet le parcours.

Dans le prolongement des travaux amorcés durant les présidences précédentes, le renforcement du paysage universitaire de la Grande Région demeure une priorité pour la Présidence rhénane-palatine. L'objectif est ainsi de mettre en place un système universitaire efficace et compétitif.

En raison des grandes similitudes avec sa propre mission, le Comité économique et social de la Grande Région placera lui aussi l'accent sur les axes thématiques majeurs de la Présidence rhénane-palatine.